



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

En raison des élections municipales du 15 mars 2020, de la crise sanitaire COVID 19, et de l'installation du nouveau conseil municipal le 26 mai 2020, le budget 2020 a été voté le 16 juin 2020 par le conseil municipal.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental, Région, ..., chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Les budgets primitifs 2020 sont présentés avec reprise des résultats de l'exercice 2020.

1 - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle s'équilibre en 2020 à : 1 580 287.85 €.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, des impôts locaux, des dotations versées par l'Etat, des diverses subventions ou/et participations, des produits domaniaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par l'entretien et la consommation des bâtiments communaux et de la voirie, les achats de matières premières et de fournitures, les salaires du personnel municipal, les frais de fonctionnement des services (écoles, camping, équipements sportifs...) les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES par Chapitre

	BP + DM 2019	BP 2020
011 Charges à caractère général	361 285.00	331 100.00
012 Charges de personnel	496 450,00	485 250.00
014 Atténuations de produits	56 666.00	59 286.00
022 Dépenses imprévues Fonct	2 678,86	3 311.85
023 Virement à la sect° d'investis.	249 290.00	361 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	28 883,00	32 946.00
65 Autres charges gestion courante	219 643.00	241 402.00
66 Charges financières	65 528,00	64 772.00
67 Charges exceptionnelles	120,00	1 220,00
Total DEPENSES	1 480 543.86	1 580 287.85

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général : Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments et de la voirie communale, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance ...

Chapitre 012 : Charges de personnel : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel,

Chapitre 014 - Atténuations de produits : Il s'agit du reversement sur des fonds nationaux de garantie individuelle de ressources (FNGIR) et des fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section : Il retrace les opérations d'ordre entre section et notamment les dotations relatives aux amortissements des fonds de concours.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : Ce chapitre prévoit : le contingent du service incendie (39 202 € pour 2020), les contributions aux Syndicats intercommunaux, le versement des indemnités des élus, les subventions de fonctionnement aux associations, au CCAS, contrat d'association avec l'OGEC, les contributions eaux pluviales versées au budget assainissement.

Chapitre 66 - Charges financières : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : Cette somme contribue à l'autofinancement de la section investissement à hauteur de 361 000 €.

Les recettes de fonctionnement se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT

RECETTES par Chapitre	BP + DM 2019	BP 2020
002 Excédent antérieur reporté Fonc	118 643,86	264 080,85
013 Atténuations de charges	9 000,00	4 000,00
042 Opérations d'ordre entre section	20 000,00	15 000,00
70 Produits des services	79 100,00	66 700,00
73 Impôts et taxes	741 144,00	718 820,00
74 Dotations et participations	360 256,00	370 087,00
75 Autres produits gestion courante	148 000,00	141 000,00
76 Produits financiers		
77 Produits exceptionnels	4 400,00	600,00
Total RECETTES	1 480 543.86 €	1 580 287.85 €

Chapitre 013 : Atténuations de charges : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel.

Chapitre 42 : Opérations d'ordre entre section : Il retrace notamment les travaux en régie effectués par les agents communaux.

Chapitre 70 : Produits des services : Il concerne les produits des services et des ventes diverses. Les recettes enregistrées dans ce chapitre sont les redevances pour le périscolaire, les redevances d'occupation du domaine public, les remboursements effectués par le service assainissement, les concessions dans les cimetières.

Chapitre 73 : Impôts et taxes : Il concerne les impôts et taxes ainsi que les droits de place. Les taux d'imposition de la commune seront identiques à ceux de 2019.

Chapitre 74 : Dotations et participations : Il comprend les différentes dotations et participation (DGF, Dotation de solidarité rurale, compensation des impôts locaux).

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : Il correspond aux remboursements de sinistres par les assurances.

e) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2020 sans modification par rapport des taux par rapport à ceux 2019 :

. Taxe foncière sur le bâti	8.91 %
. Taxe foncière sur le non bâti	30.01 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 467 867 €

d) Les dotations de l'Etat.

Les dotations attendues de l'Etat (DGF : forfaitaire, « bourg centre » et dotation nationale de péréquation) s'élèvent à 302 549 €.

III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

La section d'investissement s'établit à 1 561 363.77 € (reports antérieurs inclus) s'équilibrant ainsi en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre

	BP +DM 2019	RAR+BP 20
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	264 240,71	215 147.77
020 Dépenses imprévues Invest		2 375.00
040 Opérations d'ordre entre section	20 000,00	15 000,00
041 Opérations patrimoniales	123 180.00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	5 250.00	238.00
13 Subventions d'investissement		
16 Remboursement d'emprunts	204 408,00	195 428.00
20 Immobilisations incorporelles	26 160,00	47 411,00
204 Subventions d'équipement versées	136 998.00	130 576,00
21 Immobilisations corporelles	331 802.00	70 863.00
23 Immobilisations en cours	875 038.00	814 325.00
4581 Investissement sous mandat		70 000.00
Total DEPENSES	1 987 076.71	1 561 363.77

RECETTES par Chapitre

	BP +DM 2019	RAR+BP 20
001 Solde d'exécution d'inv. reporté		
021 Virement de la section de fonct.	249 290.00	361 000,00
024 Produits des cessions	35 595,00	7 795,00
040 Opérations d'ordre entre section	28 883.00	32 946,00

041 Opérations patrimoniales	123 180.00	
10 Dotations Fonds divers Réserves	382 273.71	138 834.77
13 Subventions d'investissement	740 996.00	598 003.00
16 Emprunts et dettes assimilées	426 859.00	310 000.00
21 Immobilisations corporelles		
23 Immobilisations en cours		42 785.00
27 Autres immos financières		
4582 Investissement sous mandat		70 000.00
Total RECETTES	1 987 076.71	1 561 363.77

c) Les principaux projets de l'année 2020 sont les suivants :

- Elaboration PLU et AVAP : 7 050.00 €
- Travaux Maison à colombages : 543 950 €
- Travaux accessibilité : 49 275 €
- Travaux camping : 4 320 €
- Travaux voirie 2018 : 24 800 €
- Travaux voirie 2019 : 52 000 €
- Travaux Tennis : 20 000 €
- Chauffage église St André 55 000 €
- Réfection mur Goddemard 33 000 €
- Réfection tour médiévale 30 000 €
- Travaux de renouvellement éclairage public "boules" 2ème tranche 24 517 € ;
- Travaux de renforcement dissimulé BTS RD8 40 838 €
- Achat matériel (tondeuse...)...

d) Les recettes d'investissement

La section d'investissement est financé par le résultat de fonctionnement, le virement de la section d'investissement, le remboursement de la TVA, les subventions (Etat, Département, Région...), les fonds de concours, par l'emprunt.

e) Etat de la dette

ETAT DE LA DETTE SUR 20 ANS

ANNEE	Dette en capital au 1er Janvier	Annuités à payer pour l'exercice	Dont		Variation d'Annuités (Ex N-1) - (Ex N)
			Intérêts + Frais	Amortissement	
2020	3 312 059,81	278 689,17	69 413,25	209 275,92	
2021	3 102 783,89	265 669,89	64 356,12	201 313,77	12 889,29
2022	2 901 140,13	251 990,89	59 534,51	192 456,38	4 609,02
2023	2 699 283,78	227 151,59	54 957,34	172 194,25	34 239,27
2024	2 527 069,53	222 460,04	51 956,93	171 403,11	4 691,55
2025	2 355 694,42	205 912,74	43 799,70	162 113,04	16 647,39
2026	2 193 564,38	173 676,54	37 604,32	136 072,22	33 037,20
2027	2 067 569,19	163 690,73	35 108,83	127 982,10	10 754,81
2028	1 929 811,99	162 359,19	32 345,16	130 014,03	740,54
2029	1 799 809,93	161 607,13	29 627,80	132 079,33	743,09
2030	1 687 629,70	159 852,82	28 858,73	132 994,09	1 054,31
2031	1 534 532,51	149 944,78	23 839,07	126 105,71	9 708,04
2032	1 409 728,21	133 072,19	21 582,22	111 489,93	10 872,63
2033	1 298 939,97	109 954,34	19 867,70	90 286,64	23 117,81
2034	1 206 880,33	107 627,48	18 274,89	89 352,59	2 328,86
2035	1 117 327,84	97 226,00	16 853,04	80 372,96	10 401,48
2036	1 030 954,88	86 021,56	15 809,63	70 211,93	31 204,44
2037	988 742,89	86 021,56	14 991,83	51 029,73	8,00
2038	938 713,12	86 021,56	14 160,81	51 860,75	0,00
2039	889 852,17	86 021,57	13 315,85	52 705,72	-0,01
2040	731 146,26	51 746,70	12 466,70	39 280,00	14 275,97

2- BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
011 Charges à caractère général	43 500,00	37 841,00
012 Charg. pers. et frais assimilés	20 000,00	20 000,00
014 Atténuations de produits	10 000,00	11 000,00
022 Dépenses imprévues Fonct	2 704,49	
023 Virement à la sect ^o d'investis.	99 000,00	124 500,00
042 Opérations d'ordre entre section	57 858,00	68 907,00
65 Autres charges de gestion courante	10,00	
66 Charges financières	8 983,00	8 253,00
67 Charges exceptionnelles		1 107,18
Total DEPENSES	242 055,49	271 608,18

RECETTES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
002 Excédent antérieur reporté Fonc	85 119,49	125 305,18
042 Opérations d'ordre entre section	44 394,00	34 803,00
70 Ventes prod fab, prest serv, mar	112 542,00	111 500,00
74 Subventions d'exploitation		
75 Autres produits gestion courante		
Total RECETTES	242 055,49	271 608,18

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre	BP+DM 2019	RAR+BP 2020
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	68 307,78	
020 Dépenses imprévues Invest	2 870,00	
040 Opérations d'ordre entre section	44 394,00	34 803,00
16 Emprunts et dettes assimilées	51 251,00	39 662,00
20 Immobilisations incorporelles	1 500,00	
21 Immobilisations corporelles	8 500,00	8 539,47
23 Immobilisations en cours	101 343,00	122 659,00
Total DEPENSES	278 165,78	205 663,47

RECETTES par Chapitre	BP+DM 2019	RAR+BP 2020
RECETTES		
001 Solde d'exécution d'inv. Reporté		6 656,47
021 Virement de la section de fonct.	99 000,00	124 500,00
040 Opérations d'ordre entre section	57 858,00	68 907,00
10 Dotations Fonds divers Réserves	52 964,78	5 600,00
13 Subventions d'investissement	68 343,00	

3 - BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET SPANC

EXPLOITATION

DEPENSES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
002 Déficit antérieur reporté (fonc)		
011 Charges à caractère général	5 393,55	5 426.05
67 Charges exceptionnelles		
Total DEPENSES	5 393,55	5 426.05

RECETTES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
002 Excédent antérieur reporté Fonc	393,55	426.05
70 Ventes prod fab, prest serv, mar	5 000.00	5 000,00
77 Produits exceptionnels		
Total RECETTES	5 393,55	5 426.05

INVESTISSEMENT

DEPENSES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
4581 Opérations pour compte de tiers	50 000,00	46 025.00
4582 Opérations pour compte de tiers		3 900.00
Total DEPENSES	50 000.00	49 925.00

RECETTES par Chapitre	BP+DM 2019	BP 2020
001 Solde d'exécution d'inv. Reporté	2 400.00	3 900,00
4582 Opérations pour compte de tiers	47 600,00	46 025,00
Total RECETTES	50 000.00	49 925.00

Fait à SAINT GERMAIN LAVAL le 16 juin 2020.

Le Maire,
Jean-Claude RAYMOND.

